

Projet Pédagogique de l'Accueil de Loisirs

L'île aux deux rives

Année 2022-2023



Sommaire

Table des matières

1-	La structure d'accueil et son association	3
2-	Les publics accueillis	3
3-	Les constats	5
4-	Les Objectifs	6
5-	Fonctionnement de la structure	11
	Les bâtiments.....	11
	Journée type	11
	Programmation type d'une semaine de vacances	14
	L'équipe	16
	Les partenaires	17
6-	L'évaluation de la structure	18

1- La structure d'accueil et son association :

Depuis 1947, l'association familles Rurales de St-Georges-de-Montaigu a à cœur de rendre la vie en milieu rural agréable et d'assurer des services de qualité à la population. C'est pourquoi, aujourd'hui 19 services sont proposés à l'échelle locale.

L'accueil de loisirs l'Ile aux deux Rives est un service de l'association faisant partie du pôle « Enfance et Jeunesse ». Il est composé d'un centre de loisirs à l'année (CLA) et d'un centre de loisirs été (CLE).

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés et résidant à St-Georges-de-Montaigu ou non. L'objectif premier est de permettre aux enfants de passer des moments agréables et dépaysants dans une ambiance conviviale, d'épanouissement, d'ouverture et de construction éducative et identitaire.

Afin d'être en cohérence avec les valeurs éducatives défendues par les bénévoles de l'association, les parents membres des commission CLA et CLE ont élaboré un projet éducatif commun. Celui-ci donne les principes et priorités de l'accueil de loisirs. Il est le support des orientations déclinées dans le projet pédagogique.

Celui-ci a pour but de définir les objectifs et le cadre de fonctionnement de l'accueil de loisirs au quotidien. Il s'agit de l'outil de références de l'équipe d'animation pour l'accueil des enfants et l'élaboration du programme des activités.

2- Les publics accueillis :

L'accueil de loisirs de St-Georges-de-Montaigu accueille des enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Au sein de notre espace, les enfants sont répartis par tranches d'âges reprenant les niveaux scolaires afin que chaque activité puisse être adaptée à leurs rythmes et à leurs besoins spécifiques. L'équipe est tout particulièrement vigilante à accompagner chaque enfant selon ses besoins individuels et se tient en veille permanente.

Les besoins du public mis en avant par l'équipe :

- Les 3-5 ans
D'imitation, de repères, de motricité générale, d'imaginaire, de modèles, de repère fraternel, de faire tout seul, d'accompagnement affectif (être rassurés, accompagnés lors de la séparation)
- Les 6-8 ans
De motricité générale et fine, d'être protecteur des petits, d'imaginaire, de modèles, de soutien affectif (être entendu/reconnu)
- Les 9-11 ans
De motricité fine, de se dépenser (++), de tester ses limites/les limites, d'autonomie, de prise de conscience du réel, de responsabilités, d'activités élaborées, de repères de justice/injustice, d'appartenance à un groupe, d'identification (garçon/filles...)
- Transversal :
Besoins physiologiques, de rêver, de jouer, d'être valorisé, de reconnaissance, de sécurité...

Les constats posés liés au public :

- Les enfants se connaissent mais ont du mal à vivre ensemble (conflits et manque de respect)
- Certains enfants ne savent pas quoi faire pendant les temps libres
- On observe une perte d'autonomie lors des temps collectifs (petit-déjeuner/goûter)
- Des problèmes récurrents de respect du matériel et de rangement des jeux ont été observés
- Plusieurs 6-11 qui pratiquent un sport-Co en club ont des comportements axés sur la compétition et la gagne. Ils ont du mal à s'ouvrir vers d'autres activités que leur sport de prédilection.
- Les 9-11ans désertent de plus en plus l'accueil de loisirs ou y sont contraints.
- Depuis le confinement, le comportement des enfants est devenu plus violent et plus individualiste.

Enfants porteurs de handicap :

L'accueil de loisirs a la capacité de proposer un accueil spécifique ou adapté aux enfants porteurs de handicap ou de troubles. Dans ce cas, la famille, la direction de l'accueil ainsi que les professionnels accueillant l'enfant en dehors de l'accueil de loisirs se rencontrent pour établir un protocole d'accueil individualisé si le handicap l'oblige.

3- Les constats :

Au fil de nos réunions de travail et de bilan de l'année 2018, nous avons fait émerger de nombreux constats au sujet du fonctionnement de l'accueil de loisirs en plus de ceux liés au public accueilli. En tentant de regrouper ces constats par thèmes, trois axes de réflexion sont ressortis de nos bilans en équipe d'animation et de direction.

Familles :

- Peu de communication entre les animateurs et les familles au sujet du projet d'accueil
- Méconnaissance du projet pédagogique
- La communication avec les familles est plus compliquée dû aux protocoles strictes (les familles ne rentrent plus dans l'accueil de loisirs).
- Les familles ont du mal à respecter le règlement intérieur concernant les conditions d'inscription dû au manque de prise de connaissance de ce dernier.

Pédagogique :

- Manque d'aménagement de l'espace donc animateurs et enfants ont du mal à s'approprier les lieux et identifier les espaces.
- Manque de cohérence entre les animateurs sur l'application des règles à faire respecter.
- Les protocoles sanitaires ont pris le dessus sur la pédagogie à mettre en place et freinent les projets et la liberté de faire ou ne pas faire.

Territoire et partenaires :

- Partenaires locaux pas encore assez sollicités
- Plus de rencontre intercommunale
- Trop peu de communication avec les écoles de St Georges de Montaigu
- Aucun contact avec les ACM de la nouvelle commune
- L'accueil de loisirs déménagera dans 3 ans
- Des locaux partagés avec d'autres services de l'association

4- Les Objectifs :

Nos objectifs pédagogiques sont définis en fonction du projet éducatif de la structure. Les intentions éducatives de l'association sont :

- Accepter chaque enfant comme il est tout en prenant en compte la dimension du collectif,
- Rendre l'enfant acteur dans sa vie quotidienne au sein du centre de loisirs,
- Maintenir et renforcer les liens avec les familles et les partenaires.

En lien avec les constats établis par l'équipe d'animation et pour donner du sens aux valeurs éducatives de l'organisateur, l'équipe a fait le choix de définir les objectifs pédagogiques selon cinq objectifs généraux qui seront détaillés plus bas :

- Permettre l'autonomie de l'enfant et sa confiance en soi,
- Projeter chaque individu dans une démarche collective du vivre ensemble, du respect, de la cohésion et de l'entraide,
- Permettre à chaque enfant de s'exprimer et de découvrir,
- Maintenir le lien et les relations avec les familles et l'extérieur,

Permettre l'autonomie de l'enfant et sa confiance en soi	Impliquer les enfants dans la vie quotidienne du centre	Par l'élaboration des règles de vie du centre et l'utilisation des différents coins avec les enfants Par la participation des enfants aux tâches (petit-dèj, goûter, ramassage des salles...) Par la mise en place du couvert par les enfants les mercredis et vacances, un responsable enfant par table (rôle à définir) Mise en place d'une musique de rangement, Création d'un comité d'enfant (choix des gouters, gestion de conflits, choix d'activités...)
	Encourager et valoriser les projets individuels et collectifs des enfants et des adultes	La mise en place d'une boîte à idée, d'un chariot à bricolage ... Par l'organisation d'expositions ou vernissages, soit entre enfants soit en invitant les familles, Par l'organisation d'atelier échange de compétence en équipe et avec les enfants, Par la mise en place et l'accompagnement de projets individuels et collectifs, Par la création d'un jardin partagé par et pour tous (enfants, familles, partenaires et bénévoles), Par un temps animé une fois par vacances par les enfants s'ils le souhaitent,
	Laisser l'enfant expérimenter et faire seul ce qu'il sait faire	Par des ateliers d'apprentissage (ex : apprendre à faire ses lacets) et d'échange de compétences entre enfants, Par la mise en place d'ateliers autonome et semi-autonome Par la mise en place d'ateliers d'expérimentation (scientifique, robotique, transvasement, culinaire...)

Projeter chaque individu dans une démarche collective du vivre ensemble, du respect, de la cohésion et de l'entraide	Favoriser les attitudes fondées sur le vivre ensemble	Instaurer un mur d'expression, des temps de paroles le matin lors du rassemblement, Par la participation de tous au rangement et certaines tâches quotidiennes, La mise en place des règles de vie avec les enfants, Par un accueil personnalisé de chaque nouvel enfant par les autres enfants, Par la mise en place de goûter-débat sur divers sujets Par la mise en place d'outils de communications pour les enfants, les familles et l'équipe
	Poser un cadre autour du respect	Par la mise en place d'une chartre de fonctionnement commune par et avec les enfants, La mise en place du tri sélectif et sa sensibilisation, Par la mise en place de temps de paroles régulier, La création d'un affichage du fonctionnement et l'utilisation des salles et du matériel,
	Favoriser la cohésion et l'entraide	Par la mise en place de rencontres intergénérationnelles (tous âges confondus) Par des actions solidaires Des activités qui réunissent petits et grands Par des jeux de coopération Par l'intervention d'acteurs locaux

Permettre à chaque enfant de s'exprimer	Favoriser la libre expression	Par la participation des enfants à l'élaboration d'une activité par semaine de vacances et mercredis, Par le choix de faire ou ne pas faire, Par le choix de goûter équilibré (5 goûters par mois),
	Respecter les envies et les choix de chacun dans le collectif	Par la découverte de thèmes que les enfants n'ont pas l'habitude de vivre ou affectionnent particulièrement, Par la mise en place d'activités novatrices, Par la mise en place de malles à thème (cuisine, docteur, vétérinaire, jeux de société nouveaux...) Par des repas de la cuisine du monde (une fois par mois)
	Favoriser les découvertes	Instaurer un mur d'expression, des temps de paroles le matin lors du rassemblement, Par la mise à disposition d'une malle déguisements, Par la mise en place d'un espace de décompression, Par la mise en place d'ateliers permanents, Par la mise en place d'activités autour des émotions, d'expression, Par la mise en place d'espace de jeux délimité,

Maintenir le lien et les relations avec les familles et l'extérieur	Continuer la communication	Par un temps d'accueil matin et soir personnalisé, Par la mise à jour régulière du site internet, de la page facebook (une fois par semaine), envoi de communication par mail (programme, événement...), Par un affichage sur les activités, infos particulières, menus... Par la mise en place d'une boîte à idée,
	Organiser des temps forts	Par l'organisation une fois par petites vacances d'une soirée famille, Par la mise en place d'autres événements pour les familles (fête de l'été, conférences, cafés parents...), Par le maintien des permanences d'inscriptions en présentiel,
	Développer les partenariats avec les acteurs locaux	Par la participation à l'auto-cross (comité des fêtes) Par des interventions d'associations locales, Aller à la bibliothèque avec les enfants qui le souhaitent,

5- Fonctionnement de la structure

Les bâtiments :

L'accueil de loisirs se situe au 5, rue des deux rives, à St-Georges-de-Montaigu. Les bâtiments mis à la disposition de l'association par la Mairie permettent d'organiser l'accueil dans des locaux adaptés et sécurisés.

Les bâtiments sont organisés de la manière suivante :

- Deux cours extérieures
- Un espace vert aménagé avec une structure de jeux et un babyfoot humain
- Un Hall d'accueil
- Deux bureaux de travail : un pour le directeur et un pour les animateurs
- Une salle de pause
- Une infirmerie
- Des sanitaires
- Deux salles pour les 3-5 ans dont une salle de sieste
- Une cuisine *[sur autorisation de l'animateur et accompagnement]*
- Une salle « coin lecture » *[lecture, détente, histoires]*
- Une salle de motricité *[ouverte à tous selon le planning mis en place]*
- Une salle pour les enfants 6-8 ans
- Le Studio (préfabriqué pour les enfants de 9-11 ans) *[espace de détente et de bricolage]*

Plusieurs espaces communaux sont mis à disposition par la mairie afin de permettre aux enfants de vivre les temps d'activités dans les meilleures conditions. (Salles de sport, terrains de foot, skate parc...)

Journée type :

La journée de l'enfant a été découpée différemment si l'accueil a lieu en temps scolaire ou extra-scolaire. Afin que l'accueil soit identique pour chaque enfant selon tous les intervenants de l'accueil de loisirs, nous avons défini un déroulé de journée type pour chaque temps (périscolaire et extra-scolaire)

Temps périscolaire (Lundi, mardi, jeudi et ven-
dredi) :

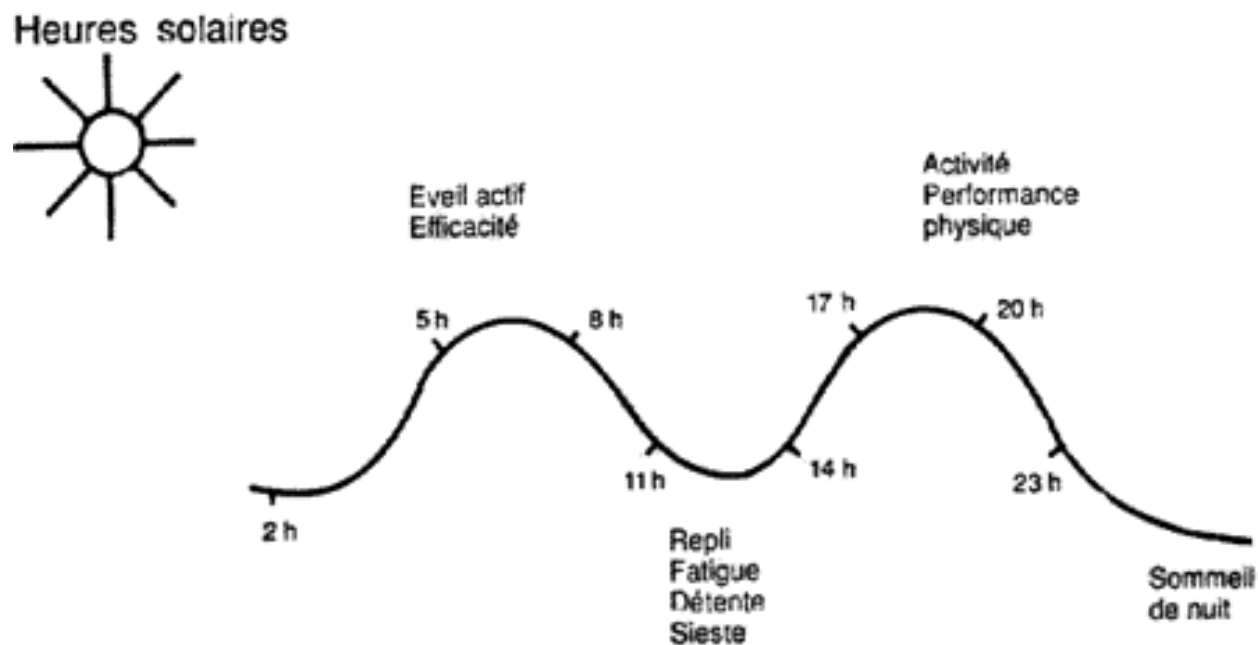
6h45- 7h00	Ouverture et accueil des premiers enfants
7h00-7h45	Service du petit déjeuner aux enfants
7h00- 8h35	Accueil des enfants et animation
8h35-8h45	Acheminement des enfants vers les écoles en car
Coupure pour les animateurs ou tâches diverses en lien avec les missions et projets confiés	
16h- 16h15	Préparation du goûter
16h20- 16h50	Récupération des enfants dans les écoles et acheminement en car vers l'accueil périscolaire
16h50-17h15	Service du goûter
17h15-19h15	Accueil du soir - animation – péri-club - départ des enfants échelonné vers les familles

Mercredis et vacances scolaires :

7h à 8h	Ouverture et accueil des premiers enfants – Service du petit déjeuner
8h (mercredi) 9h (vacances)	Répartition des enfants par tranches d'âge et animation/ temps libre
9h à 10h	Temps libre, mise en place de la journée
10h à 12h	Rassemblement et temps de parole – Activités/ateliers – retour au calme avant le repas
12h à 13h	Service du repas à l'accueil
13h à 13h30	Sieste pour les 3-4 ans et sur demande des enfants et des familles - Temps calme
13h30 à 14h	Temps libre et animation
14h à 16h	Activités-ateliers
16h à 16h30	Service du goûter et temps de parole afin d'évaluer la journée avec les enfants
16h30 à 17h	Temps libre et animation
17h à 19h	Accueil du soir, animation et départ échelonné des enfants vers les familles

Programmation type d'une semaine de vacances :

La programmation est établie en prenant en compte le rythme biologique des enfants. La courbe montre les différents moments de la journée où l'enfant est en forme, motivé et concentré ou au contraire, les temps où il est fatigué et a besoin de calme.



Exemple de programmation sur une semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Fabulation Présentation de la journée Elaboration/rappel des règles de vie	Fabulation Présentation de la journée Activité manuelle et/ ou d'expression	Fabulation Présentation de la journée Activité choix des enfants	Fabulation Présentation de la journée Sortie à la journée (Peut-être susceptible de changer de jour selon la programmation)	Fabulation Pré-sentation de la journée Activité manuelle et/ ou d'expression ou début du grand jeu
Temps calme	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (bracelets, création manuelle, jeu du loup-garou, jeux d'expression...)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Scrapbooking, mosaïque, jeux de société...)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Relaxation, lecture contée)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Origami, jeux de ronde...)	Jeux libres / sieste Proposition d'activités par les animateurs (Concours de dessins, atelier théâtre...)
Après-midi	Activité sportive Jeux collectifs, jeux de piste...	Activité sportive Jeu en dehors de l'accueil	Activité nature	Sortie à la journée (Peut-être susceptible de changer de jour selon la programmation)	Grand jeu

L'équipe :

L'équipe d'animation se compose de 11 animateurs/trices, à temps plein et à temps partiel. Elle est encadrée par une équipe de direction (direction et direction adjointe). Elle peut être temporairement enrichie par des animateurs saisonniers ou des stagiaires.

Chaque animateur possède à minima le Bafa. Un tiers de l'équipe d'animation possède un diplôme spécifique à l'encadrement de mineurs (BPJEPS, DUT Carrière Sociale)

- Fonction pédagogique :

La première fonction de l'animateur est de mettre en place des activités ludiques en direction des enfants accueillis. Ces activités seront choisies afin de répondre aux objectifs du projet pédagogique. L'animateur veille à mettre en place un univers, un espace et une fabulation propice à la découverte. L'animateur met en place des activités variées et enrichissantes, adaptées à l'âge des enfants et à leurs besoins. En cas d'activités extérieures ou sportives, il veille à repérer les espaces de jeu avant sa mise en place. Lors de la mise en place des activités, il est le garant de la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis. Il s'adapte en fonction de différents facteurs afin de corriger et réadapter ses animations. (Modification des effectifs, météo, temps, préparation, lieu...) Afin de permettre aux enfants d'être dans une démarche d'expérimentation, il veille à accompagner l'enfant dans sa quête de découverte sans faire à sa place. Il met à disposition les ressources nécessaires à la recherche et à l'épanouissement de chaque enfant. L'animateur est le second évaluateur de l'activité et des temps de vie quotidiens. Il permet à l'enfant de faire émerger son ressenti puis évalue lui-même son activité au vu des objectifs qui avaient été fixés individuellement ou en équipe.

- Fonction éducative :

L'animateur est le vecteur des valeurs éducatives de l'association. Il a conscience que chaque temps d'accueil peut-être un instant éducatif. Il anime ainsi les temps libres selon les besoins identifiés auprès des enfants. Au-delà de la mise en place d'activités, il conçoit et met en œuvre des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique. Ces projets visent à aller plus loin que l'action ponctuelle pour répondre à plusieurs objectifs et leur donner une plus grande portée. A ce titre, il participe aussi à faire évoluer le projet pédagogique à travers sa conception et sa transmission au public. Il veille aussi à accompagner l'autonomie de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne. L'animateur se positionne en relais éducatif lorsque l'enfant lui est confié. Il intervient en complémentarité de la famille et de l'école.

- Fonction relationnelle :

L'animateur travaille au sein d'une équipe d'animation. Au-delà de ses convictions et projets personnels, il met en place des projets avec ses collègues. Cela permet une plus-value éducative importante à travers le partage des compétences des uns et des autres. En lien avec sa fonction pédagogique, il est vigilant au respect des besoins et des capacités de chaque enfant. Il est facilitateur dans les relations entre pairs et accompagne les enfants dans la gestion de leurs conflits. Dans sa mission d'accueil, il a un rôle tout particulier auprès des familles. Il est le lien entre l'accueil de loisirs, l'enfant et le parent mais aussi avec l'école.

- Fonction organisationnelle et administrative :

En lien avec la direction de l'accueil de loisirs, les animateurs suivent le stock de fourniture et de matériel de récupération nécessaires pour les ateliers. Avant chaque activité ils veillent à la mise en place de l'espace puis à son rangement avec les enfants. Ils assurent aussi le ménage des locaux en soutien à l'agent de service de l'association. Afin d'assurer au mieux la répartition des tâches et la mise en place des projets, il participe aux réunions d'équipe et organise leur temps de préparation selon les actualités du moment. Ces temps de travail permettent aussi à l'équipe d'élaborer la plaquette de présentation des activités qui est l'un des supports de communication vers les familles.

Les partenaires :

Peu de partenariats ont été mis en place ces dernières années. Le travail avec les équipes enseignantes reste encore trop faible. Nous souhaiterions renforcer les liens avec les écoles. Nous chercherons aussi à développer des projets avec les associations locales de St-Georges-de-Montaigu.

Pour le moment, un projet mettant en lien l'Ehpad et le club de l'âge d'or est suspendu à cause de la crise sanitaire. Il s'agit de deux partenaires avec lesquels nous espérons mettre en place des projets pendant l'année à venir.

Les aspects financiers :

Le budget de l'accueil de loisirs est défini annuellement. Il prend en compte la participation des familles, les subventions de la municipalité, de la CAF et de la MSA. Les familles utilisatrices de l'accueil de loisirs bénéficient de réduction financière :

- Si elles habitent sur la commune,
- Si elles sont adhérentes à une association familles rurales
- Selon leur quotient familial

Ces réductions viennent s'ajouter aux prestations de service CAF et MSA dont bénéficient toutes les familles.

6- L'évaluation de la structure :

L'évaluation se vivra tout au long de l'année sur quatre niveaux différents :

- L'évaluation de l'activité par l'animateur. Cela permet de faire le bilan du déroulé de l'activité, d'observer si les objectifs ont été atteints et de se repositionner pour la prochaine activité dans un but continu de faire progresser les compétences des enfants.
- L'évaluation de l'activité et de la journée par l'enfant, généralement lors du goûter. L'équipe met en place des méthodes d'évaluation pour les enfants (du questionnaire jusqu'à l'expression de ses sentiments). Cela permet chaque jour de réfléchir et de se repositionner pédagogiquement sur les activités proposées. Le but étant d'améliorer et d'adapter les activités proposées en fonction de ces retours
- L'évaluation de la période de mercredis / période de vacances / séjour : l'équipe d'animation se réunit à chaque fin de période ou de séjour pour évaluer le projet, les actions mises en place, définir les axes à retravailler et les actions à poursuivre. Ce sera aussi le moment de réfléchir à de nouvelles démarches pédagogiques et techniques d'animation. Lors de ces temps, elle mettra en évidence les envies et les prises d'initiative des enfants afin de réfléchir au moyen d'accompagner les projets d'enfants. Un outil d'évaluation sera mis en place lors de ce temps. Il peut cependant changer de forme selon les périodes. Il devra correspondre aux critères suivants :
 - Préciser qui est impliqué, qui fait quoi et pourquoi ?
 - Définir précisément les résultats attendus, des objectifs clairs et mesurables
 - Répondre à des questions quantitatives et qualitatives
 - Préciser les moyens pour arriver au résultat, les atouts et freins des actions
 - Préciser les impacts du projet sur le public
 - Aborder les pistes d'ajustement ou d'amélioration du projet
- L'évaluation annuelle : Bilan aux partenaires financiers (Mairie, Caf, Msa)
Chaque année, les différents services de l'association familles rurales de Saint- Georges-De-Montaigu participent à la rédaction du « Comité partenarial ». Ce document reprend le bilan quantitatif et qualitatif de l'action menée durant l'année. Il est adressé et présenté aux services de la mairie de St-Georges-de-Montaigu. Le comité partenarial permet de mettre en avant les projets mis en place pendant l'année et l'accueil réalisé aux familles. Il met en lien la participation physique aux activités avec la participation financière des familles et le budget annuel de l'association. Il synthétise les bilans réalisés en cours d'année par l'équipe d'animation.